



DROIT ET PROCEDURE



COUR D'APPEL DE PARIS



La cour d'appel de Paris, l'association Droit et Procédure
et l'Axe Justice et Procès du centre de droit pénal et de criminologie de l'Université
Paris Ouest Nanterre La Défense

ORGANISENT LE :

JEUDI 9 AVRIL 2015 de 17 h 15 à 19 h 30

1^{ère} Chambre de la cour d'appel de Paris
Palais de Justice – 4 boulevard du Palais – 75001 PARIS

UNE CONFERENCE-DEBAT SUR LE THEME :

LA JUSTICE DU XXI^{ème} SIECLE EN MARCHÉ : L'ACTE DE PROCEDURE D'AVOCATS

Mot d'accueil par Madame Chantal Arens
Première présidente de la cour d'appel de PARIS

La genèse de l'acte de procédure d'avocats : Julie Couturier, avocat au barreau de Paris, AMCO,
présidente de Droit et Procédure

Le concept de l'acte de procédure d'avocats : Renaud Le Breton de Vannoise, Président du tribunal
de grande instance de Pontoise

Le point de vue de l'universitaire : Soraya Amrani Mekki, Professeur agrégé à l'Université Paris
Ouest Nanterre La Défense, directrice de l'Axe Justice et Procès du centre de droit pénal et de
criminologie

Le point de vue de l'avocat : Elodie Mulon, avocat au barreau de Paris, AMCO, MCNB

Le point de vue du magistrat : Dominique Greff Bohnert, Présidente de la chambre 3-4 à la cour
d'appel de Paris

ENTREE GRATUITE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRES DE :
Véronique Jeandé - Secrétariat DROIT ET PROCEDURE
17 bis route du Moulin à Vent – 78740 Vaux sur Seine
☎ 01 34 74 38 95 / 06 88 90 78 12 - Fax : 01 34 74 16 21 -
jeande.veronique@orange.fr
www.droitetprocedure.com

*Cette conférence-débat est validée
au titre de la formation continue obligatoire des avocats*

